

VILLE de MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2024-84
Occupation du domaine public
rue Saint Michel

LE MAIRE DE MONTBARD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande en date du 17 avril 2024 de l'entreprise ERB ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'entreprise ERB est autorisée à réserver un emplacement pour le matériel et pour le stationnement de véhicule, au droit du 8 rue Saint Michel, en raison de travaux de couverture et de maçonnerie du 17 avril au 31 mai 2024.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera fournie et mise en place par l'entreprise ERB qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.

ARTICLE 3 : L'entreprise ERB, la Gendarmerie, la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de la bonne exécution du présent arrêté.